

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION ET LA PÉRENNITÉ DE LA RIVIÈRE RICHELIEU

La rivière Richelieu est un joyau naturel et identitaire qui coule au cœur de nos vies et de nos communautés. Depuis sa découverte, elle façonne notre territoire, notre paysage, notre histoire, notre culture et notre économie et suscite la découverte, la contemplation, l'inspiration et l'admiration auprès de toutes et de tous.

Nous, membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, sommes pleinement conscient(e)s de l'importance et de la signification de la rivière Richelieu pour notre région. Elle est une ressource naturelle précieuse qui joue un rôle fondamental dans notre écosystème et le maintien de la biodiversité, fournissant eau potable et habitat naturel en plus de constituer une source non négligeable pour les activités nautiques.

Au fait des enjeux qui la menacent en regard des activités humaines et des changements climatiques, nous nous engageons solennellement envers les générations actuelles et futures à protéger et à préserver ce patrimoine naturel.

Nos engagements sont les suivants :

1. Reconnaissance de la richesse culturelle et patrimoniale de la rivière

La rivière Richelieu est le témoin silencieux de notre passé, de nos traditions et de notre identité. Nous nous engageons à préserver et à célébrer notre patrimoine culturel lié à la rivière, que ce soit à travers des événements culturels, des lieux ou des activités éducatives.

De plus nous effectuerons les démarches et demanderons au gouvernement de reconnaître la rivière Richelieu comme « Paysage culturel patrimonial » en vertu des dispositions de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*.

2. Protection de la qualité de l'eau

De concert avec nos partenaires locaux, régionaux et nationaux, nous prendrons des mesures nécessaires pour surveiller et améliorer la qualité de l'eau et la santé de la rivière Richelieu. Cela inclut notamment l'amélioration de la gestion des eaux usées, l'adoption de saines pratiques agroenvironnementales, la réduction des sources de pollution et l'éducation du public à la consommation responsable.

3. Préservation de l'habitat naturel

De concert avec nos partenaires locaux, régionaux et nationaux, nous réaliserons des projets pour préserver et restaurer les écosystèmes riverains et les habitats naturels le long de la rivière Richelieu, assurer la survie des espèces menacées et contrôler les espèces exotiques envahissantes.

4. Développement des connaissances

De concert avec nos partenaires locaux, régionaux et nationaux, nous réaliserons un portrait clair de l'état de situation de la rivière Richelieu et des projets en cours de réalisation ou à venir afin d'orienter et d'identifier les actions prioritaires.

5. Engagement du public

De concert avec nos partenaires locaux, régionaux et nationaux, nous réaliserons des campagnes d'information, de formation et d'éducation pour engager nos citoyen(ne)s à l'importance de la préservation de ce joyau et du rôle essentiel que joue la rivière Richelieu. Le but étant de mener une réflexion collective sur notre rapport à la rivière tout en misant sur de bonnes pratiques à mettre en place pour sa préservation.

6. Gestion durable

Nous élaborerons une stratégie de mise en valeur de la rivière Richelieu en collaboration avec les parties prenantes locales et régionales qui guidera nos actions à long terme pour maintenir l'intégrité écologique de la rivière tout en répondant aux besoins de développement de la région.

7. Gouvernance et approche partenariale :

Nous collaborerons avec les municipalités, MRC, agences gouvernementales, groupes environnementaux, organismes de bassin versant, entreprises locales et communautés autochtones dans la mise en œuvre de nos outils de planification pour renforcer nos efforts de protection de la rivière Richelieu.

Nous, membres du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu promettons de travailler de manière diligente et soutenue pour honorer cet engagement envers la rivière Richelieu. Nous croyons que la protection de cette ressource naturelle est essentielle pour préserver la qualité de vie de notre communauté et pour léguer un environnement sain et florissant aux générations futures.

Fait à McMasterville, ce 21 septembre 2023.

Marilyn Nadeau
Préfète et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Normand Teasdale
Préfet et maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

Nadine Viau
Mairesse de la Ville de Beloeil

Patrick Marquès
Maire de la Ville de Carignan

Colette Dubois
Conseillère de la Ville de Chambly

Martin Dulac
Maire de la Ville de McMasterville

Marc-André Guertin
Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mélanie Villeneuve
Mairesse de la Ville d'Otterburn Park

Jonathan Chalifoux
Maire de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Yves Lessard
Maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand

Julie Lussier
Mairesse de la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu

Jean-Marc Bousquet
Maire de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

Alain Lavallée
Maire de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu